

Jeudi 24 novembre 2022
Séance solennelle de clôture,
Intervention de Madame Elisabeth Borne,
Première ministre

Madame et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président de l'Association des maires
de France, cher David Lisnard,
Mesdames et Messieurs les membres du bureau
et du comité directeur,
Madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo,
Mesdames et Messieurs les présidentes et
présidents des associations d'élus locaux,
Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Au cœur de la vie quotidienne de nos
concitoyens, au cœur de la réussite des
politiques publiques, au cœur de la confiance des
Français dans la démocratie, face aux doutes, à
la colère parfois de nos concitoyens, face à
l'impact des crises partout sur le territoire, face à
la nécessité d'inventer et d'innover pour concilier
des contraintes et construire l'avenir, se trouve un
mandat, celui de maire.

Maire, c'est le visage de l'action et de la décision,
c'est la connaissance intime d'un territoire, de ses
défis et de ses opportunités, c'est une
détermination, une volonté à toute épreuve pour

le défendre, pour porter ses projets, pour
améliorer la vie de vos administrés.

J'ai été ministre pendant cinq ans, je suis
Première ministre depuis un peu plus de six mois.
Je suis élue du Calvados, plusieurs des membres
de mon gouvernement ont exercé le mandat de
maire avec passion. J'ai eu l'occasion de
parcourir la France et, à chaque déplacement, de
rencontrer les maires de notre pays. À chaque
fois, je découvre des visages de l'engagement et
de la détermination. Des plus petits villages aux
plus grandes communes, j'échange avec des
femmes et des hommes qui peuvent avoir des
idées différentes des miennes, mais qui font
passer l'intérêt de nos concitoyens avant tout et
qui portent des actions concrètes. Dans ces
rencontres, vous me faites part aussi de vos
doutes, de vos craintes. J'entends parfois des
critiques, elles ne sont pas toujours agréables
mais elles sont utiles, et je crois qu'elles nous font
progresser.

Si les Français sont si attachés à leurs maires,
c'est parce qu'ils savent que vous êtes ancrés sur
le terrain, que vous avez votre commune au
cœur. Être maire, être élu local, c'est toujours une
leçon d'humilité car on est en prise avec le

quotidien et les réactions directes des Français. Dialoguer avec un maire, c'est aussi une leçon d'humilité car on mesure qu'il y a parfois un pas important entre nos intentions politiques et leur application concrète. On mesure aussi que les élus locaux n'ont pas attendu l'État pour se saisir de nombreux sujets.

C'est pourquoi je suis aujourd'hui devant vous avec humilité car je sais que votre mandat est exigeant chaque jour. Mais je suis aussi devant vous avec détermination car sous l'autorité du Président de la République, avec le ministre en charge de la cohésion des territoires, avec tout mon gouvernement, je crois que nous construisons sans slogans ni effets d'annonce une relation de confiance et de respect. Une relation fondée sur une idée forte : chacun de nous a besoin des autres pour faire face aux défis du temps. Mesdames et Messieurs, vous êtes les maires de France et nous construirons l'avenir avec vous.

Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les élus, vous le savez mieux que personne, notre pays fait face à plusieurs défis majeurs.

Je pense à la crise climatique, bien sûr. Vos communes ont connu cet été les effets de la canicule, de la sécheresse, certaines ont subi des feux de forêt. Au printemps dernier nous avons traversé de nouveaux épisodes exceptionnels de gel, touchant durement nos récoltes. Sur le littoral, dans les montagnes où la neige se fait rare, dans des territoires ruraux où l'eau manque encore aujourd'hui, partout vous êtes au premier

rang pour mesurer les effets de plus en plus concrets et de plus en plus dévastateurs du dérèglement climatique. Des mots qui étaient parfois perçus comme des concepts sont désormais des réalités tangibles, concrètes, palpables quand les étiages baissent, quand le retrait-gonflement des argiles fragilise nos constructions ou quand l'isolation thermique de nos bâtiments publics devient une condition même de la poursuite du service public. Vous avez entre les mains beaucoup des compétences qui nous permettront de réussir ensemble la transition écologique. Nous pouvons, je dirai même nous devons réussir ensemble.

Ces derniers mois, c'est également tout l'ordre international qui est en crise. En attaquant l'Ukraine, la Russie a lancé une guerre brutale, cynique et meurtrière. Je veux rendre hommage à l'héroïsme du peuple ukrainien. Des maires ukrainiens ont pu assister à votre congrès, ils sont des figures de résistance, je veux leur dire notre admiration et notre soutien indéfectible. Oui, nous serons aux côtés de l'Ukraine jusqu'au bout. Et je veux vous saluer aussi, vous, les maires de France, qui avez immédiatement pris toute la mesure de ce conflit. Votre mobilisation est déterminante pour organiser la solidarité et accueillir les déplacés ukrainiens.

Mais cette guerre a aussi des conséquences sur la montée des prix et sur nos approvisionnements en gaz, et nous traversons aujourd'hui une crise énergétique. Nos concitoyens sont plus protégés que dans les autres pays d'Europe mais vous y faites face directement quand vous négociez de

nouveaux contrats ou préparez vos budgets pour 2023. Les tensions énergétiques actuelles nous poussent à la mobilisation commune. Grâce à la sobriété, et je sais combien vous y prenez part, grâce à la solidarité européenne, grâce à notre action pour porter nos stocks de gaz à 100 %, nous pourrions limiter au maximum les risques pour les mois à venir. Cependant, nous devons nous préparer à toutes les éventualités. Nous avons mis en place un dispositif d'alerte en cas de tension extrême sur notre réseau. Chacun, État, collectivité, entreprise, particulier devra alors se mobiliser pour baisser encore sa consommation. J'ai par ailleurs demandé aux préfets de venir vers vous dans les tout prochains jours pour vous faire part des scénarios et des manières de nous y préparer. Je les réunirai moi-même dans les prochains jours pour faire un point sur les travaux d'anticipation conduits depuis plusieurs semaines.

Enfin, ces difficultés concourent à renforcer la méfiance et la crise démocratique que nous traversons. Les discours nationalistes montent, la passion pour les régimes autoritaires, la haine de l'autre et le repli sur soi s'affichent sans complexe. Nos concitoyens sont inquiets et certains en usent. On dirait même qu'ils espèrent le pire pour en tirer un dérisoire profit politique. De cette montée de la défiance et du discours populiste, vous êtes les premiers témoins mais vous êtes aussi les premiers remparts. Vous êtes en première ligne tout le temps. Je sais ce qu'il vous en coûte parfois et je rendais hommage il y a quelques jours avec les maires de Provence Alpes Côte d'Azur, à Jean-Mathieu Michel,

ancien maire de Signes, tué il y a un peu plus de trois ans. Nous devons vous permettre d'accomplir vos missions dans les meilleures conditions, vous protéger et répondre avec la plus grande fermeté aux incivilités ou aux agressions dont vous êtes la cible. S'attaquer à vous, c'est s'en prendre à la République.

En septembre dernier, une circulaire du Garde des Sceaux Éric Dupont Moretti a demandé aux procureurs des réponses fermes, rapides, visibles contre toutes les atteintes aux dépositaires de l'autorité publique, en particulier les maires. Dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, le gouvernement a défendu le renforcement des sanctions pénales pour les auteurs de violences à l'encontre d'élus. Enfin, il y a quelques jours, le Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi qui facilite et étend la constitution de partie civile lorsque les élus et leurs proches sont victimes d'agression. Ce texte permettra à vos associations d'élus de mieux vous soutenir face aux violences. Cette proposition de loi, le gouvernement la soutient et nous nous emploierons à ce qu'elle soit pleinement mise en œuvre.

Ce soutien sans faille de l'État, je veux qu'il se manifeste également dans la clarification des règles qui encadrent l'exercice de vos mandats, je pense en particulier aux difficultés d'application liées à la nouvelle définition de la prise illégale d'intérêt. Des situations ubuesques sont nées d'un déficit de clarté. J'ai voulu, avec l'AMF, favoriser une lecture commune pour que la loi soit

claire et applicable par tous. Ce travail mené par le ministère de la Justice et le ministère en charge de la cohésion des territoires, devra aboutir rapidement.

Mesdames et Messieurs, je viens de citer quelques-uns des défis auxquels notre pays fait face. Depuis ma nomination à Matignon, j'ai échangé avec toutes les associations d'élus et chaque fois que je le pouvais, je me suis exprimée face à leurs représentants. Ce ne sont pas forcément des rencontres formelles, ce sont aussi des échanges simples et directs avec vous, cher David Lisnard, comme je le fais aussi avec le président François Sauvadet ou la présidente Carole Delga. Je veux comprendre, je veux être sûre que nous prenions bien les problèmes dans toutes leurs dimensions, d'où ces appels et échanges parfois impromptus, parfois jusqu'à des heures tardives et vous montrez toujours une grande disponibilité. Cette méthode, faite de dialogue et d'écoute, j'y crois. Je l'ai menée à toutes les étapes de mon parcours, comme chef d'entreprise, comme préfète, comme ministre. J'en suis convaincue, le collectif permet de tout surmonter. Le débat et la discussion permettent de trouver des solutions meilleures et le concret ne me fait pas peur, il m'inquiète en tout cas beaucoup moins que les phrases toutes faites. Alors, oui, c'est ma méthode, et elle repose sur un principe, la confiance.

Nous venons à l'instant de célébrer les 40 ans de la loi Defferre et des premiers grands actes de la décentralisation avec un film remarquable. Mais la décentralisation ne peut se déployer et porter

ses fruits sans la confiance. Je l'ignore rien des incompréhensions qu'il a pu y avoir, mais avec le Président de la République depuis cinq ans, avec tout mon gouvernement, nous sommes déterminés à les lever. Je vous redis ma volonté de travailler dans la franchise et la responsabilité partagée. La confiance ne se décrète pas, elle passe par des actes. Je sais combien le dispositif qui vous contraignait à modérer vos dépenses a pu paraître inutile, voire vexatoire. J'ai entendu vos remarques, j'ai échangé avec l'ensemble des associations d'élus et, je l'affirme, notre intention n'est pas de maintenir un mécanisme de sanctions. Nous ne voulons pas de nouveaux contrats de Cahors, nous voulons trouver un chemin avec les parlementaires, avec vous.

Monsieur le président, cher David Lisnard, je sais combien vous êtes attaché à ce que nous disposions d'une trajectoire de finances publiques crédible. Chacun doit prendre sa juste part à l'effort de la Nation, cette trajectoire sera la même pour l'État et pour les collectivités, et je sais que nous trouverons des solutions ensemble.

Mesdames et Messieurs, comme le Président de la République l'a dit, nous devons aller plus loin et changer de modèle autour de la différenciation et de la proximité. Cela impose de faire un bilan complet de la décentralisation dans notre pays, des effets de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe, d'aller au bout de l'application de la loi 3DS. Mener une vraie décentralisation, c'est aussi rappeler quelques principes et quelques lignes rouges. Une d'entre elles vous tient

particulièrement à cœur et, je le dis, le développement des intercommunalités et des métropoles ne doit pas se faire au détriment des communes.

La décentralisation aujourd'hui, avec le recul de 40 années, ce sont quatre principes : d'abord, transférer des compétences, ensuite, accorder des ressources dynamiques et adaptées, puis donner des capacités de différenciation et enfin assumer les responsabilités qui vont avec. Nous devons accepter aussi que tout ne finira pas parfaitement ordonné tel un jardin à la française et que la coopération entre collectivités, entre collectivités et État, comme entre tous les acteurs locaux restera une absolue nécessité. Nous devons bâtir cette nouvelle décentralisation avec vous comme avec les autres collectivités. Je suis convaincue, ensuite, que cette vraie décentralisation doit s'inscrire dans un projet de territoire et dans un dialogue dense entre l'État et les collectivités. J'ai été préfète de la Région Poitou-Charentes, je l'ai vu, chaque succès, chaque projet réussi avait été construit et mené en lien avec les élus locaux, avec les maires. Le couple maire-préfet est le fondement de l'action publique locale. C'est le maillon essentiel pour la réussite de nos politiques publiques dans les territoires. Nous l'avons vu lors de chacune des crises, nous l'avons vu encore pour l'accueil des déplacés ukrainiens, nous le voyons dans l'adaptation de nos territoires aux effets du changement climatique, quand il avance ensemble, le couple maire-préfet peut tout surmonter.

Renouveler le lien entre les élus locaux et l'État, c'est aussi penser et construire ensemble les solutions aux défis devant nous. Le Conseil national de la refondation va permettre de concevoir le futur de notre santé, de notre éducation, de notre action pour construire un bien vieillir. Votre présence y est déterminante, je vous remercie d'y prendre part.

Mesdames et Messieurs, vous le savez, je vous l'ai dit et j'en suis convaincue comme vous, bâtir cette nouvelle méthode impose de vous donner des moyens adaptés. Alors, on ne se refait pas, au fond je suis sans doute restée une ingénieure, je préfère l'action au slogan, les faits aux polémiques.

Au cours du précédent quinquennat, des mesures majeures ont été prises pour vous accompagner. Pendant la crise sanitaire en particulier, nous avons mobilisé plus de 10 milliards d'euros pour soutenir votre action essentielle. Ces derniers mois, des décisions fortes ont été prises sous l'égide du Président de la République et en lien avec le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu. Pour donner une réponse rapide à l'inflation, nous avons débloqué 430 millions d'euros en 2022 pour le bloc communal. Alors, je connais les doutes et les inquiétudes qui persistent, j'ai demandé une attention particulière des comptes publics pour les communes en difficulté. Nous voulons trouver des solutions pour chacune d'entre elles.

Pour 2023, des réponses fortes vont être apportées pour vous aider à faire face en veillant

à ce qu'aucune collectivité ne soit laissée sur le bord du chemin. Nous avons décidé d'une augmentation de 320 millions d'euros de la dotation globale de fonctionnement. Une hausse de la DGF, c'est une première en 13 ans et grâce à cette décision, 95 % des communes verront leurs DGF se stabiliser ou augmenter. Pour faire face à la flambée des coûts de l'énergie, comme l'ensemble des ménages et les très petites entreprises, près de 30 000 communes pourraient bénéficier du bouclier tarifaire qui limite la hausse des prix. Par ailleurs, comme nous l'avons annoncé, nous allons mettre en œuvre un amortisseur électricité construit en lien avec l'AMF et renforcer le filet de sécurité pour les collectivités les plus vulnérables. Au total, ces deux dispositifs, ce sont d'ores et déjà 2,5 milliards d'euros de soutien aux collectivités. C'est plus que 800 millions d'euros, Monsieur le président et, je le dis sereinement, face à une situation inédite, nous avons construit des outils inédits et s'il faut les adapter, nous les adapterons.

Depuis quelques semaines, j'échange avec beaucoup d'entre vous et j'entends un même message : ces dispositifs sont trop complexes. Alors, une aide, c'est fait pour être efficace, c'est fait pour être utilisée, c'est fait pour vous soulager. Aussi, j'ai décidé de simplifier ces aides, qu'il s'agisse de l'amortisseur électricité ou du filet de sécurité.

Pour ce dernier, en nous appuyant sur le travail mené au Parlement, nous allons agir dans deux directions. D'une part nous allons baisser les

seuils pour rendre le filet de sécurité plus accessible. D'autre part, nous allons simplifier les critères, devenus trop complexes et trop nombreux. Concernant l'amortisseur électricité, la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, présentera dans les prochains jours les détails du dispositif simplifié. Nous voulons vous permettre d'anticiper la baisse de prix dont vous bénéficierez.

Par ailleurs, nous voulons soutenir votre capacité à investir, notamment pour relever le défi climatique. C'est pourquoi nous avons lancé le fonds vert, entièrement territorialisé, à hauteur de 2 milliards d'euros, auxquels s'ajoute près d'un milliard d'euros de nouveaux prêts de la Caisse des dépôts et consignations. Et j'ai bien entendu votre message, pas d'appel à projets, mais un soutien en proximité à vos initiatives et à vos projets.

Je veux avoir un mot aussi pour nos territoires d'Outre-mer. Ils font face à des défis spécifiques. Nous travaillons pour et avec eux, avec Gérald Darmanin, avec Jean-François Carenco. La dotation d'aménagement des communes d'Outre-mer continuera à progresser l'année prochaine et sept communes ultra-marines volontaires bénéficient d'un accompagnement renforcé de l'État. Ce sont des moyens massifs. En 2023, au-delà du soutien aux dépenses énergétiques, l'État versera 12 milliards d'euros de dotations d'investissement, notamment pour rénover les écoles.

Je connais également vos préoccupations concernant la suppression de la CVAE sur deux

ans. Alors, j'entends que nous aurions pu retenir d'autres voies pour alléger la fiscalité des entreprises mais ce choix vise à cibler au mieux cette baisse sur notre industrie que nous avons tant besoin de conforter et de redévelopper. Mais j'entends vos préoccupations, nous en tenons compte, cette suppression sera compensée par de la TVA, qui est une recette plus dynamique. La compensation s'effectuera sur les dernières années connues, à partir de la CVAE versée de 2020 à 2023 et, j'en prends à nouveau l'engagement devant vous, la dynamique de la TVA sera répartie dès 2023 en tenant compte du développement de l'activité économique. Les communes doivent être intéressées à l'accueil d'entreprises sur leur territoire. Nous établirons ensemble la clé de répartition des recettes supplémentaires. Par ailleurs, j'ai souhaité, à la demande de l'AMF et de plusieurs associations d'élus, préserver le mécanisme d'évolution des bases fiscales. Il permettra à vos recettes d'évoluer à hauteur de 7 % l'année prochaine à taux inchangé.

Mesdames et Messieurs, je viens de tracer les grandes lignes et les grands principes d'une nouvelle méthode et d'une relation de confiance. Je vous propose maintenant de les mettre au service d'actions communes pour vos territoires et pour nos compatriotes. L'ensemble de ces principes et de ces moyens serviront de fondement à l'agenda territorial que le ministre en charge de la cohésion des territoires, Christophe Béchu, et la ministre en charge des collectivités territoriales, Caroline Cayeux, sont en train d'élaborer avec vous.

Le premier domaine dans lequel nous devons avancer ensemble, c'est la transition écologique. Ma conviction est simple : la réussite de la transition écologique, sa justice et son acceptation par nos citoyens se joueront dans la relation avec les élus locaux, et en premier lieu avec les maires. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux, réduire de 55 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Concrètement, cela veut dire que nous devons faire en huit ans plus que ce que nous avait fait en 32 ans et nous devons également avancer ensemble pour adapter nos territoires aux impacts du changement climatique pour restaurer la biodiversité, pour préserver nos ressources naturelles.

Pour réussir, nous avons décidé d'une stratégie, la planification écologique avec « France nation verte ». Je compte sur votre audace, sur vos innovations et vos idées. Les initiatives que vous portez dans vos communes – et parmi vous certains maires ont été précurseurs – peuvent être des solutions pour tout notre pays demain. Des plus petites aux plus grandes communes, chaque territoire peut être un laboratoire de la transition écologique et je pense notamment à nos Outre-mer.

Au cœur des enjeux de la transition écologique se trouve un sujet qui vous touche particulièrement, c'est la lutte contre la bétonisation de nos sols, avec le zéro artificialisation nette. Les sols sont déterminants face aux défis environnementaux devant nous et

pourtant la France est l'un des pays d'Europe qui artificialise le plus, plus rapidement que notre croissance démographique. C'est une tendance que nous devons stopper et c'est pourquoi nous avons décidé de réduire de moitié l'artificialisation d'ici 2030 et d'atteindre zéro artificialisation nette à l'horizon 2050, un objectif qui existait déjà dans certains territoires.

Je mesure combien cet horizon change la façon même de concevoir l'aménagement du territoire. J'entends les maires des communes dont la population augmente et qui doivent construire de nouveaux logements. J'ai échangé avec des maires ruraux pour lesquels maintenir des constructions est indispensable pour faire vivre leur village. La lutte contre l'artificialisation ne doit pas raviver de vieilles querelles entre territoires urbains et ruraux, et je pense en particulier aux maires de montagne. J'ai dialogué avec des maires du littoral qui sont confrontés à l'érosion du trait de côte. S'y adapter impose des aménagements considérables, évidemment consommateurs de foncier. Face à des situations diverses, nous devons territorialiser et différencier nos objectifs.

Mesdames et Messieurs les maires, je vous ai entendus. Alors, sans rien trahir de nos ambitions, sans rien céder de notre volonté de mener la transition écologique, je souhaite aujourd'hui vous apporter quelques réponses, fruits de nos échanges et du travail mené sous l'égide de Christophe Béchu avec les collectivités et les parlementaires.

Je vous confirme que les projets d'envergure nationale comme les lignes à grande vitesse ou les grands projets d'infrastructures ne seront pas décomptés à l'échelle de chaque région mais bien à l'échelle nationale. De cette manière, les territoires concernés ne seront pas pénalisés par leur implantation. La liste de ces grands projets sera arrêtée au premier trimestre 2023. Ensuite, nous adapterons rapidement en associant l'AMF le décret relatif à la nomenclature de l'artificialisation pour qu'il soit plus lisible et opérationnel. Nous voulons également tenir compte des projets de renaturation. En cas de blocage à l'échelle d'un territoire, des contrats entre l'État et le bloc communal doivent pouvoir être conclus pour trouver des solutions. Notre but sera d'ajuster nos objectifs pour permettre un équilibre entre développement de projets d'intérêt majeur et sobriété foncière. Une prise en compte spécifique des territoires ruraux sera également prévue. Nous voulons garantir que toutes les communes rurales puissent bénéficier d'une possibilité de construction, en particulier lorsqu'elles ont peu construit par le passé.

Pour pouvoir agir, vous avez également besoin de capacités d'ingénierie, c'est pourquoi la Caisse des dépôts développera un nouveau soutien en ingénierie à hauteur de 200 millions d'euros. Nous accompagnerons en particulier les communes rurales.

Enfin, mon gouvernement est prêt à travailler avec vous si vous souhaitez faire évoluer la fiscalité locale pour mieux l'adapter aux exigences de sobriété foncière. Nous devons

vous donner les moyens de concilier développement économique et transition écologique.

Mesdames et Messieurs, au cœur des priorités que porte mon gouvernement se trouve également l'égalité des chances. Là encore, c'est ensemble que nous réussissons. L'égalité des chances, cela commence dès le plus jeune âge. Le Président de la République a pris l'engagement de construire un véritable service public de la petite enfance. Avec le ministre des solidarités Jean-Christophe Combe, avec vous, cette réforme, nous la bâtissons ensemble.

La République de l'égalité des chances, c'est aussi celle qui assure la sécurité des Français. La sécurité nécessite un engagement fort de l'État. Nous avons recruté 10 000 policiers et gendarmes au cours du précédent quinquennat, 3 000 le seront à nouveau dès l'année prochaine. La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur, adoptée au Sénat comme à l'Assemblée, va permettre une hausse de moyens de 15 milliards d'euros, de doubler la présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique d'ici 2030 et de créer 200 nouvelles brigades de gendarmerie dans la ruralité. Plus nombreux et plus proches, les policiers et gendarmes pourront mieux se coordonner avec les polices municipales. La loi sécurité globale adoptée l'année dernière renforce vos capacités d'action et d'investissement pour agir aux côtés et en appui de l'État. Ensemble, nous faisons du continuum de sécurité une réalité.

À cet instant, je veux avoir un mot particulier pour les 17 maires de Mayotte confrontés quotidiennement à des violences inacceptables. Avec le ministre de l'Intérieur et le ministre en charge des Outre-mer, nous serons à leurs côtés.

Agir pour l'égalité des chances, c'est aussi répondre à la question des inégalités de santé. Je sais combien elle préoccupe nos concitoyens, vous vous en faites le relais notamment quant à l'inquiétude sur les déserts médicaux. Il s'agit de problèmes ancrés dont les solutions se construisent dans la durée. Je suis convaincue aussi qu'elles se bâtissent à l'échelle de chaque territoire en tenant compte de vos problématiques et de vos initiatives. Nous devons raisonner à l'échelle de chaque bassin de vie. Le ministre de la santé François Braun y travaille, vous avez tout votre rôle à jouer, notamment en termes de prévention, et nous avancerons sur ce sujet dans le cadre du Conseil national de la refondation.

Enfin, parmi les grands défis qui se dessinent devant nous, il y a la réussite des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Je veux saluer la mobilisation et l'engouement de chacun. Je sais aussi les inquiétudes, vous l'avez rappelé, Monsieur le président, de certaines communes sur le maintien des manifestations culturelles et des grands événements de l'été 2024. Avec l'AMF, nous examinerons le calendrier et construirons une solution équilibrée. Un travail a été initié par les ministres de l'Intérieur, des Sports et de la Culture pour trouver les ajustements nécessaires. Il va se poursuivre jusqu'à la fin du mois, en lien avec les maires, les

organisateurs et les préfets. Accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, c'est un défi considérable en termes de sécurité, c'est un défi considérable pour nos forces de sécurité intérieure et nous devons être au rendez-vous, mais d'ores et déjà, le travail mené montre que la conciliation de ces deux impératifs est possible dès lors que chacune des parties prenantes s'engage.

Mesdames et Messieurs, construire la République de l'égalité des chances, enfin, c'est œuvrer résolument pour la cohésion des territoires. Nous voulons continuer à agir pour les centres-villes. Depuis 2017, le programme Action cœur de ville a permis d'investir 5 milliards d'euros pour revitaliser les centres de vos communes. Comme les ministres l'ont annoncé, nous allons le prolonger jusqu'en 2026 avec un budget renforcé et de nouveaux outils, notamment pour la transition écologique.

Nous voulons accroître nos efforts pour le développement des territoires ruraux. Je sais combien les maires de la ruralité présents ici sont attachés aux zones de revitalisation rurale. Le projet de loi de finances 2024 sera l'occasion de poursuivre et d'améliorer ce dispositif. La secrétaire d'État en charge de la ruralité, Dominique Faure, y travaille en lien avec le ministre de l'Économie et des finances, Bruno Lemaire. Vous serez naturellement pleinement associés à l'élaboration de ce dispositif.

Nous voulons également bâtir une République de la proximité en faisant revenir les services publics partout sur le territoire. C'est le sens de la

réouverture de nouvelles sous-préfectures annoncée par le Président de la République, c'est le sens du déploiement du réseau France services que nous allons poursuivre avec de nouvelles vagues de labellisation en 2023.

Enfin, je veux avoir un mot pour tous les maires engagés dans la politique de la ville. Je crois dans nos quartiers et dans leur jeunesse. Avec le ministre en charge de la ville, Olivier Klein, nous continuerons à agir. Je réunirai prochainement un comité interministériel des villes, qui sera l'occasion de poser les premiers jalons du plan quartiers 2030 que le Président de la République a annoncé. Il permettra également de présenter les principales pistes de la réforme des contrats de ville et du zonage des quartiers prioritaires.

Monsieur le président, cher David Lisnard, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les élus, être maire, c'est être à la barre tous les jours de l'année, à toute heure du jour et de la nuit. Bien souvent, c'est être considéré comme responsable de tout aux yeux de nos concitoyens. C'est connaître des grandes satisfactions mais aussi surmonter des crises profondes. C'est avancer dans un avenir parfois incertain en faisant des choix parfois difficiles.

Il y a finalement plusieurs points communs entre la fonction de maire et la fonction de Première ministre. Au fond, nos fiches de poste se ressemblent. Ces six premiers mois ont été l'occasion de poser les fondements d'une nouvelle relation. Nous devons maintenant avancer main dans la main, échanger, continuer



à nous entretenir, et je souhaite rencontrer régulièrement les instances dirigeantes de l'AMF.

Les maires sont le cœur battant de notre République, ils sont la voix de nos territoires et des aspirations de nos concitoyens, alors construisons l'avenir ensemble en confiance !

Vive la République, vive la France !